

16 décembre 1961.

2.145/Req

Dossier Bahutiraho Fr.

A Monsieur BAHUTIRAHU François
s/couvert de Monsieur le Directeur
de la Prison d'ASTRIDA.

Monsieur,

Me référant à votre lettre RE 1491/61 du
11.11.1961, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous
n'étiez pas bourgmestre investi, mais que vous remplaciez
le bourgmestre, empêché.

A ce titre, vous devriez toucher 200 frs
par jour de remplacement.

En juin, vous avez été arrêté et condamné
ensuite.

Il est évident que vous n'aviez droit à
aucun salaire durant votre détention.

Le Ministre,
L. KPAKANIYE,

